

**Intervention sur le rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes**

Monsieur le Maire, Chers Collègues,

Parler de l'égalité femmes/hommes entraîne pour certains un haussement d'épaules : soit ils considèrent qu'aujourd'hui le problème se pose peu, surtout dans les administrations, soit ils pensent que c'est normal.

Pourtant, malgré de nombreuses dispositions législatives et réglementaires qui posent le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes, les chiffres de l'édition 2016 du Ministère des Droits des Femmes montrent que l'inégalité demeure. Ce sont 30,6 % des femmes qui exercent leur activité à temps partiel, contre 7,2 % des hommes, les retraites moyennes sont de 967 € pour les femmes et 1 617 € pour les hommes, 50 % des femmes sont concentrées sur 12 familles professionnelles. La liste pourrait être longue sur les différences dans les promotions, dans les salaires (salaire net moyen en France 1 890 € pour les femmes et 2 339 € pour les hommes).

C'est vrai disent certains, mais, dans la fonction publique, il ne peut pas y avoir d'inégalité professionnelle car le statut, les grilles de rémunérations, s'appliquent de la même façon aux femmes et aux hommes.

Et pourtant l'inégalité est bien réelle : alors que les femmes représentent 61 % de la fonction publique territoriale, elles sont seulement 35 % à occuper des emplois de direction. Dans la nature des emplois les différences sont impressionnantes : les femmes constituent 83 % des agents de la filière administrative et 95 % des agents des filières sociales et médico-sociales. Est-il normal que dans une crèche, le plus souvent, les enfants ne soient entourés que de femmes ? A l'inverse, dans la filière sportive il n'y a que 35 % de femmes.

Ces constats ont conduit le législateur à inciter les collectivités à agir plus fortement. C'est le sens de l'obligation de présenter un rapport annuel : décrire l'état des lieux et indiquer les actions retenues pour améliorer la situation, c'est pourquoi ce rapport doit précéder le débat sur le budget.

Si le rapport que vous nous soumettez permet de pointer un certain nombre d'aspects positifs dans la commune, c'est que cette volonté de rechercher l'égalité est ancienne : il suffit de voir combien ont été nombreuses les femmes à y occuper des fonctions de direction.

**Cependant il faut amplifier nos actions tant directement pour le personnel communal que par les politiques communales favorisant l'égalité.** Car un certain nombre de constats conduisent à se demander s'il n'y a pas un recul dans le droit des femmes. Les pressions familiales existent pour que la femme soit obéissante ; les violences, le harcèlement sont des réalités dans notre commune.

Ceci nous conduit à exprimer trois souhaits :

**1° Une amélioration du rapport qui nous est donné :** les centres de gestion ont fourni un certain nombre de guides, de grilles, de conseils, qui permettent de suivre avec beaucoup plus de précisions la réalité, les phrases générales d'orientations ne remplacent pas des indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Je donne des exemples : le modèle du centre de gestion du Finistère donne des indicateurs, dont l'évolution peut être suivie chaque année, tels que :

- % des femmes et des hommes par catégorie et filière (et métier si possible)
- % des femmes et des hommes dans les derniers recrutements par catégorie hiérarchique
- Part des femmes et des hommes cadres A par filière
- Part des femmes et des hommes en situation de direction et responsabilité de service
- Part des filles et garçons dans les bénéficiaires des politiques de la collectivité (médiathèque, école de musique, espace jeunesse, ...)
- Part des femmes et des hommes (ou filles/garçons) dans les adhérents/tes des associations bénéficiant des subventions de la collectivité
- Part des femmes et des hommes bénéficiant de l'aide alimentaire, d'aides sociales de la collectivité
- Taux d'activité des femmes et des hommes

- Taux de chômage des femmes et des hommes

2° **Une analyse plus précise sur les inégalités** et leur évolution dans la commune en confrontant nos observations avec ceux qui sont les plus investis dans ce domaine. Certaines associations doivent être encore plus soutenues dans leurs actions, je veux parler du Centre Social, du CDIFF Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, présent depuis longtemps à Rillieux-la-Pape et dont l'expertise est précieuse.

3° **L'intégration systématique dans nos contrats de partenariat d'éléments relatifs à la nécessaire équité de traitement entre les hommes et les femmes** ; il peut s'agir de clauses dans nos contrats avec les associations sportives, sociales et culturelles, de contrats avec la CAF, les bailleurs, les services de l'emploi et de l'insertion, les services de police. Ceci afin de fixer les objectifs communs et de préciser les moyens mis en œuvre.

Les discriminations restent une réalité dans notre pays, nous serons toujours volontaires pour agir en vue de les réduire.

### **Intervention sur la Vidéo protection**

Quelques mots seulement sur ce rapport puisque nous avons eu l'occasion de dire à plusieurs reprises notre point de vue sur ce sujet, que je résume ainsi : « Nous sommes aussi éloignés de ceux qui sont hostiles par principe à la vidéo surveillance en dénonçant une atteinte aux libertés publiques, que de ceux qui surestiment leur intérêt, croyant que c'est le principal moyen d'améliorer la sécurité >>.

Pour nous c'est un outil qui n'a son sens que dans une approche globale de la sécurité allant de la prévention à la répression, donnant une part importante à l'îlotage, donc d'une présence humaine visible.

Mais le Conseil Municipal n'a jamais, depuis votre entrée en fonction, eu droit à une présentation complète de votre politique décrivant les objectifs, les moyens, les résultats, l'évaluation.

## **Intervention sur la Maison de Justice**

Nous sommes très satisfaits que le gouvernement permette à l'antenne de justice de devenir Maison de Justice de plein exercice. Cette Maison, créée sous le mandat de Jacky Darne, inaugurée par Mme GUIGOU alors Garde des Sceaux, a fait preuve de son utilité et a contribué à rapprocher justice et citoyens.

Je veux saluer l'ensemble des personnes qui travaillent au sein de cette Maison et les remercier pour le très beau travail qu'ils accomplissent.